

De nouvelles mesures pour les repas des internes

Dans le cadre de la crise liée à l'épidémie de Coronavirus et à la suite de la décision de confinement, l'AP-HM a fermé les selfs du personnel le 16 mars 2020 sur tous ses sites afin de préserver l'ensemble des personnels médicaux et para médicaux.

Elle a néanmoins immédiatement proposé une solution alternative afin de ne pas pénaliser l'ensemble de ses personnels.

Une distribution de paniers repas à emporter a été mise en place dans tous les selfs dans un temps record et depuis le 17 mars, tous les professionnels de l'AP-HM peuvent se rendre dans les différents selfs et bénéficier gratuitement de ces repas à emporter.

Cette distribution a rencontré un vif succès et certains jours en début d'après-midi les repas proposés, pourtant nombreux, n'ont pas suffi.

Les internes sont seuls à bénéficier de la possibilité de récupérer deux repas par passage.

Le nombre de paniers repas est passé de 550 à 650 sur le site de l'Hôpital de la Timone (il y avait une moyenne de 530 repas/ jour avant la fermeture des selfs), de 300 à 350 sur le site de l'Hôpital Nord, de 300 à 350 sur le site de l'Hôpital de la Conception et de 100 à 120 sur site des Hôpitaux Sud.

L'AP-HM assure également une distribution de repas au sein même de l'internat. 60 à 100 repas sont servis, tous les midis sur l'internat de la Timone avec un taux de perte de 40 %.

Dans les unités protégées, (unités COVID, services d'urgences et réanimations) de l'ensemble des hôpitaux, 158 plateaux réservés au personnel médical sont desservis via des chariots repas le midi.

Le soir, 183 plateaux repas réservés au personnel médical sont commandés et servis via les chariots repas et 333 plateaux repas sont préparés pour le personnel de l'AP-HM. Pour tous les services, les commandes sont passées par les cadres.

Un partenariat spécifique a également été mis en place avec l'association GOURMEDITERRANEE pour une livraison de 320 repas, tous les soirs, dédiés au personnel des unités COVID, dont les internes qui y sont affectés.

Certains internes se présentant en fin de service ont pu effectivement ne pas pouvoir récupérer de repas, mais, consciente de ces difficultés, l'AP-HM a immédiatement envisagé des solutions qui ont été mises en œuvre :

- mise en place sur chacun des sites de lignes de distribution dédiées aux internes avec vérification du badge et émargement. Sur chacun des sites, le nombre de repas dédiés est validé par le représentant des internes ;
- élargissement des horaires d'ouverture de la distribution avec créneau dédié dès 10h30 pour les internes et jusqu'à 14h 30 à compter du 09 avril ;
- poursuite de la livraison des repas à l'internat Timone et via les chariots repas dédiés ;
- poursuite du dépôt de paniers repas à l'internat Conception pour les internes se présentant plus tardivement.

Ce type d'incident est regrettable, mais résolu. L'AP-HM précise que les repas ne sont pas facturés aux internes puisqu'ils sont considérés comme des avantages en nature.